

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du haut, lundi le 7 avril 2014 à 20h00.

Sont présents :     Alain Lachapelle                     Patrique Côté  
                          Jasmin Michaud                     Jovette Taillefer  
                          Ghislain Blais                         Jean-François Beaulieu

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Savoie, maire. 2 personnes sont présentes dans la salle.

Ouverture de la séance

2014-51     Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2014-52     Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2014

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté en abrogeant la résolution # 2014-45.

2014-53     Accepter les comptes du mois de mars 2014

La liste des comptes du mois de mars est classée aux archives à la section « Finances » sous le numéro 3-19 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois de mars au montant de 117,957.65\$ et en autorise le paiement.

2014-54     Réparation du camion Freightliner 2011

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la décision prise par M. le Maire de faire réparer le camion Freightliner, dont les dommages ont été évalués à 7,244.14\$, considérant la nécessité de celui-ci en période hivernale. Cette perte ayant été déclarée aux assurances, le montant total à payer pour la municipalité est la franchise de 5,000\$.

2014-55     Rencontre avec les représentants de Freightliner à Rivière-du-Loup

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité de mandater M. Robert Savoie maire pour discuter avec les représentants du Centre du camion RDL des options possibles de remplacement, afin de régler le problème du camion Freightliner 2011, que

l'on doit continuellement descendre au garage Centre du Camion Denis à Rimouski, pour différentes déficiences.

2014-56 Augmentation du taux de remboursement au kilomètre – frais de déplacement

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité d'augmenter le taux de remboursement de 0.35\$ à 0,40\$ du kilomètre, taux qui sera réévalué dans un an, considérant que ce taux n'a pas été ajusté depuis au moins une quinzaine d'années.

2014-57 Modification au manuel des employés

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité de modifier le manuel des employés en ajoutant une clause « Avantage imposable de 20\$/semaine pour l'utilisation d'un véhicule automobile privé dans le cadre de son travail » au poste de préposé à l'entretien.

2014-58 Branchement au réseau d'égout - Terrain à être desservi par une conduite privée

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de branchement éventuel peu commune à son réseau d'égout par une conduite privée située dans l'emprise de la rue, de la part de M. Jean-François Tremblay, acheteur potentiel d'un terrain sur la rue du Ruisseau-Raphaël;

ATTENDU QUE le conseil municipal entend donner suite à cette demande selon ses conditions;

ATTENDU QUE le conseil peut en arriver à des ententes pour le branchement sur son réseau d'égout, avec des propriétaires possédant des terrains problématiques au point de vue des installations septiques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Valérien autorise le branchement du lot concerné à l'égout municipal, par la conduite principale située dans l'avenue du Versant, à ces conditions :

1. Le propriétaire devra faire préparer une entente incluant les conditions suivantes, par un notaire, qui sera signée par lui et M. Robert Savoie, maire, représentant autorisé de la municipalité, à ses frais;
2. Le propriétaire s'engage à défrayer la totalité des coûts de construction du branchement, du perçage de la conduite principale, ou du trou d'homme, au raccordement de la plomberie de la résidence;
3. Le propriétaire s'engage à être entièrement responsable de la conduite installée pour raccorder sa résidence au réseau public;
4. Le propriétaire s'engage à installer, sur sa propriété et à ses frais, une pompe servant à pousser les eaux usées vers la conduite principale située dans la rue, si requise;
5. Si une pompe s'avérait nécessaire, celle-ci devra être conçue pour ce type d'usage et devra avoir la puissance nécessaire pour pousser les eaux usées de sa résidence jusqu'à la conduite principale;

6. Le propriétaire s'engage à installer sur la sortie d'eaux usées de la résidence, un clapet de retenue conforme aux normes applicables à cette date, devant servir à arrêter les eaux usées qui reviendraient par sa conduite privée vers la résidence;
7. Le propriétaire s'engage à payer les frais de la surveillance des travaux, par un ingénieur pouvant être choisi par le propriétaire.

2014-59 Affectation et autorisations d'achat – alun, mesure de boues, débitmètre

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'environ 4500 kg d'alun chez Produits chimique CCC, d'accepter l'offre de Écho-tech H2O inc. relative à la mesure d'accumulation de boues et à la vérification de l'étalonnage du débitmètre, au montant de 600\$ plus taxes, de remplacer le débitmètre au montant de 3,373.25\$ plus taxes, et d'affecter un montant de 3,500\$ de la réserve égout pour le débitmètre.

2014-60 Achat d'un ordinateur pour la biblio

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un ordinateur remis à neuf par l'OPEQ pour la bibliothèque au coût de 110\$ plus transport et taxes.

2014-61 Adhésion à l'URLS

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion de la Municipalité à l'Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent au montant de 100\$ et de nommer Mme Jovette Taillefer et M. Patrique côté comme déléguées à l'assemblée générale annuelle.

Correspondance

2014-62 Semaine nationale de la santé mentale de 2014

**Considérant que** la Semaine de la santé mentale se déroule **du 5 au 11 mai** et que le slogan « *Prendre une pause, ç'a du bon!* » vise à reconnaître l'importance de changer de rythme et de respecter ses limites afin d'éviter l'épuisement et de maintenir un bien-être psychologique;

**Considérant que** les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

**Considérant que** le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale et plus précisément sur votre territoire ACSM-filiale du Bas-du-Fleuve pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

**Considérant qu'il** est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- **en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne;**
- **en invitant les acteurs du milieu à organiser une activité;**
- **en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.**

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que le conseil municipal proclame par la présente la semaine du 5 au 11 mai 2014 **Semaine de la santé mentale** dans la municipalité de Saint-Valérien, et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions, à reconnaître l'importance « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale. Adoptée avec dispense de lecture.

2014-63 Services – Sûreté du Québec

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture du Gouvernement pour les services de la Sûreté du Québec au montant de 58 100\$ selon les versements suivants : 30 juin et 31 octobre 2014 de 29 050\$ chacun.

Avis de motion

Jean-François Beaulieu donne un avis de motion de la présentation pour adoption d'un règlement établissant le programme de subvention « Saint-Valérien Habitation Durable ».

2014-64 Assemblée générale annuelle – Territoire Populaire Chénier

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme MM. Ghislain Blais, Jasmin Michaud et Alain Lachapelle, pour agir à titre de délégués lors de l'assemblée générale annuelle du 16 avril 2014.

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 21h50 par Ghislain Blais et acceptée à l'unanimité.

---

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

---

Robert Savoie, maire